

## Bulletin d'histoire politique

# Le Canada aux expositions universelles de la première moitié du XXe siècle

David Cloutier



Volume 17, numéro 1, automne 2008

L'Expo 67, 40 ans plus tard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, D. (2008). Le Canada aux expositions universelles de la première moitié du XXe siècle. *Bulletin d'histoire politique*, 17(1), 25–33.  
<https://doi.org/10.7202/1056043ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Le Canada aux expositions universelles de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle

DAVID CLOUTIER

*Doctorant en science politique, Université de Montréal*

La tenue d'Expo 67 a été le fruit d'une collaboration, au niveau public, de la Ville de Montréal avec les gouvernements du Québec et du Canada. Avant de contribuer à l'organisation de cette exposition universelle et internationale sur son territoire, le gouvernement fédéral avait, pour sa part, déjà acquis une longue expérience de ce genre de manifestation à l'étranger. Ainsi, en continuant sur la lancée donnée par les provinces de l'Amérique du Nord Britannique, qui avaient déjà envoyé des produits aux premières expositions montées entre 1851 et 1867, la Confédération canadienne participa ensuite à pas moins de 16 des 19 expositions universelles que l'on peut recenser au cours du premier siècle de son histoire.

En faisant cet effort soutenu, le Canada eut donc périodiquement à définir et à présenter au monde une image de lui-même que nous nous proposons d'examiner ici, pour en préciser le contenu et en montrer l'évolution. Nous procéderons à cet exercice à l'intérieur d'une période correspondant à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, un autre communicant devant prendre la suite. Au cours de cet intervalle, on compte une dizaine d'expositions, pouvant être regroupées en deux blocs. Apparaissent d'abord les expositions précédant la Première Guerre mondiale, soit Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Bruxelles 1910, Gand 1913 et enfin San Francisco 1915. Puis, viennent les expositions des années de la Grande Dépression, soit Anvers 1930, Chicago 1933, Paris 1937 et New York 1939. En plaçant ces manifestations sur une ligne du temps, s'échelonnant de 1900 à 1950, la formation de ces blocs apparaît même à l'analyste le moins aguerri ; la chronologie même des expositions universelles durant ce demi-siècle suggère un tel regroupement. Mais il y a plus. Pour le Canada, il correspond à deux périodes bien distinctes de sa politique d'exposition. Avant d'aborder ces périodes du xx<sup>e</sup> siècle, il est utile,

pour bien faire ressortir leurs caractères distinctifs, de dire quelques mots des expositions du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'à l'Exposition de Paris en 1900, le rôle du gouvernement fédéral dans la participation aux expositions universelles était resté mineur. Essentiellement, il avait consisté, à la suite de la réception et de l'acceptation d'une invitation à participer à une exposition étrangère, à créer une large commission, formée de représentants des diverses provinces. Ces délégués se chargeaient ensuite de solliciter, chacun dans leur province, des producteurs de tous genres pour former une présentation. Une fois la sélection des exposants privés terminée, Ottawa se chargeait d'assurer le transport et la mise en place du contenu de ce qui devenait la présentation du Canada. La norme d'alors consistait donc en une juxtaposition de présentations des provinces participantes, réunissant chacune une multitude d'exposants privés.

À partir de 1901, le gouvernement fédéral entreprit d'accroître son rôle tout autant dans l'administration que dans la détermination des contenus des présentations du Dominion aux expositions universelles. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, et à ce titre responsable des expositions, mit fin à la pratique de réunir des commissions *ad hoc* pour chaque manifestation. Il créa au sein de son ministère un poste permanent, celui de Commissaire aux expositions du gouvernement canadien et nomma, pour l'occuper, un ancien échevin, ex-député libéral fédéral d'Ottawa, longtemps attaché à la Central Canada Exhibition, William Hutchison. Ce fonctionnaire, qui conserva son poste jusqu'à son décès, en 1919, allait présider à la transformation des contenus.

À la base de cette transformation, on trouvait deux objectifs : les diverses prestations hors-frontières devaient servir à attirer des capitaux étrangers – pour aider à mettre en valeur les ressources naturelles du pays – et à allécher des immigrants agriculteurs – pour peupler les provinces des prairies. Les méthodes employées pour atteindre ces objectifs peuvent, pour leur part, être résumées de la manière suivante. Un pavillon national était élevé sur le terrain de l'exposition afin d'y réunir la totalité des présentations canadiennes. Tous les produits étaient choisis et achetés par la Commission fédérale ; les exposants privés et les gouvernements provinciaux étaient dès lors exclus. Même s'il s'agissait de participations à des expositions universelles, c'est-à-dire des manifestations dont le programme était, par définition, ouvert à la totalité des créations de l'esprit humain, les arts, l'artisanat ou les produits de l'industrie étaient ignorés. La présentation canadienne nouveau genre allait plutôt se concentrer, d'une part, sur les ressources naturelles, essentiellement de larges collections de produits des mines, de la forêt et des pêcheries, et, d'autre part, sur de nombreux exemples des résultats obtenus

dans les domaines de l'agriculture et de l'horticulture. Il ne s'agissait pas du tout de chercher des débouchés pour ces produits. Le gouvernement fédéral s'efforçait plutôt de montrer aux capitalistes étrangers, les ressources dont ils pourraient tirer profit, s'ils choisissaient d'investir au Canada, et aux agriculteurs, ce qu'ils pourraient produire, s'ils décidaient de migrer vers le Canada. Les intéressés recevaient, de vive voix ou grâce à diverses publications distribuées sur les lieux, de l'information sur les opportunités d'investissement ou sur les conditions d'établissement dans l'Ouest. C'est ce programme, présenté ici de manière très schématique, qui fut déployé dans les expositions qui se multiplièrent avant la Première Guerre mondiale.

Pour le premier essai, à Saint-Louis en 1904, les autorités canadiennes ne réussirent pas tout à fait à appliquer leur nouveau programme. Quelques exposants privés s'imposèrent et surtout, la présentation de produits naturels dut être dispersée, pour être montrée dans les grands pavillons thématiques, élevés par les organisateurs de l'Exposition. Sur ce point, le Canada s'était plié au règlement. Par contre, il avait réussi à obtenir une dispense lui ayant permis d'élever un pavillon national, non pas dans la section étrangère, un peu en retrait des voies les plus fréquentées, mais à proximité du gigantesque Palais de l'Agriculture, le lieu même qui promettait d'être le plus fréquenté par les visiteurs que le Canada cherchait à attirer. Le pavillon canadien avait un peu l'architecture d'un grand chalet entouré de généreuses vérandas où l'on pouvait se reposer ou manger. Quant à l'intérieur, voici la manière dont le décrivait William Hutchison dans son rapport final :

À part les bureaux réservés aux membres de la commission, il y avait [...] une grande salle dont les murs étaient recouverts de cartes géographiques destinées à représenter notre pays, ses régions à coloniser, ses chemins de fer, etc. Les représentants du ministère de l'Intérieur s'y tenaient en permanence, afin de fournir au public les renseignements nécessaires sur les [terres] de l'Ouest et sur la manière de se les procurer.

En arrière de la salle réservée à l'immigration se trouvait une pièce ornée d'une galerie de tableaux représentant les diverses métamorphoses par lesquelles passe le colon du Nord-Ouest, depuis le moment de son arrivée dans la prairie jusqu'à ce qu'il soit, 10 ans plus tard, confortablement installé sur une ferme bien cultivée, dans une maison cachée sous les arbres<sup>1</sup>. Ce portrait idyllique de l'établissement du colon de l'Ouest n'apparut pas tel quel par la suite. Il semble avoir été assemblé à Saint-Louis, parce que la présentation des ressources naturelles n'avait pas pu être réunie dans le pavillon du Canada.

En 1905, à Liège, le programme canadien de présentation de ressources naturelles à l'intérieur d'un pavillon séparé fut respecté à un détail près : la

province du Québec demanda et obtint d'y placer une section spéciale. À Milan, en 1906, à Bruxelles en 1910, à Gand en 1913 comme à San Francisco en 1915<sup>2</sup>, par contre, on assista à une application rigoureuse du programme défini au début du siècle.

Au moment où reprit la tenue des expositions universelles, après une interruption d'une quinzaine d'années, la situation de la Commission des expositions du gouvernement canadien tout comme la politique canadienne d'exposition avaient été profondément modifiées. À la suite de pressions venant de la Canadian Manufacturers Association et de l'intérieur du ministère du Commerce, la Commission des Expositions avait changé de ministère de tutelle. Après avoir été cédée par l'Agriculture au nouveau ministère de l'Immigration et de la colonisation, au moment de sa création en 1918, elle fut ensuite rattachée au ministère du Commerce, à la fin de 1927. À peine réalisé, ce changement fut suivi d'un autre : en février 1928, le siège de la Commission déménagea d'Ottawa pour traverser l'Atlantique et s'installer à Londres. Ce déménagement avait été rendu nécessaire par la mise en place, par le ministère du Commerce, d'un nouveau programme de promotion continue dans les Îles britanniques. Ce programme avait pour but, en premier lieu, d'aider les exportateurs canadiens à introduire leurs produits sur les marchés du Royaume-Uni, en second lieu, d'aider les importateurs du Royaume-Uni à étendre la distribution des produits du Dominion, et en troisième lieu, à disséminer des renseignements d'ordre général sur le Canada<sup>3</sup>. Pour ce faire, la Commission participa dès lors à une multitude de manifestations allant de la British Industries Fair, une importante foire annuelle, jusqu'à de modestes bazars locaux<sup>4</sup>. En 1929, par exemple, des présentations furent montées pour 25 foires commerciales, 112 expositions agricoles et près de 200 autres festivals de moindre envergure<sup>5</sup>. C'est donc dans ce contexte nouveau de promotion du commerce extérieur en Grande-Bretagne et de lien étroit de la Commission avec les entreprises intéressées, que débuta la participation du Canada aux expositions universelles des années 1930.

À Anvers en 1930, la Commission éleva un pavillon séparé dont la base formait un vaste rectangle. En son centre, un stand du gouvernement fédéral, groupait une riche collection d'échantillons de ressources naturelles, un peu à la manière de ce qui s'était fait avant la Première Guerre mondiale<sup>6</sup>. La ressemblance cependant s'arrêtait là, car sur le pourtour du pavillon, on remarquait trente kiosques loués à diverses entreprises parmi lesquelles se trouvaient les deux grands transporteurs nationaux, le CNR et le CPR, des distillateurs et des producteurs de panneaux de construction, de conserves de poisson et d'appareils ménagers. Un bureau d'information, dont la gestion était assurée, non plus par des fonctionnaires de l'Immigration mais

par le Service de renseignement du ministère du Commerce, complétait l'ensemble<sup>7</sup>. Peu après l'inauguration de l'exposition, le responsable de ce bureau marquait sa satisfaction et soulignait la nature nouvelle de l'exposition canadienne : « Notre pavillon fait honneur au Canada ; c'est vraiment une exposition commerciale et la présentation avantageuse de nos produits devrait susciter de nombreuses demandes de renseignements<sup>8</sup> ». Un document de travail de la Commission des expositions, rédigé à peu près à la même époque, donnait aussi une idée des espoirs entretenus :

Un bénéfice considérable devrait être retiré de la participation du Canada à l'exposition d'Anvers. En 1929, la valeur des exportations canadiennes en Belgique s'est élevée à 33 804 000 \$, en augmentation de 4 000 000 \$ par rapport à l'année précédente. La plupart de ces exportations aboutissent finalement dans les départements du nord et de l'est de la France, dans le sud de l'Allemagne, en Suisse, en Autriche et en Tchécoslovaquie. Une meilleure connaissance de ce que le Canada a à offrir devrait amener une augmentation considérable des exportations de produits manufacturés canadiens en Belgique et dans ces autres pays<sup>9</sup>.

Les effets grandissants de la dépression économique mondiale allaient cependant mettre à mal cette nouvelle image de nation exportatrice, que le Canada voulait alors donner de lui-même.

Au moment de son annonce, l'exposition universelle à tenir à Chicago en 1933 avait suscité beaucoup d'intérêt au ministère du Commerce et à la Commission des expositions. Un vaste projet, d'un coût supérieur à 400 000 \$, avait été élaboré pour l'occasion<sup>10</sup>. Mais l'opposition ferme du gouvernement Bennett à l'idée d'y consacrer la somme nécessaire mena à une solution de repli, suggérée par les organisateurs de l'exposition américaine et adoptée à peine trois semaines avant l'ouverture. Le Canada participa cette fois de manière officieuse, sans bâtir de pavillon. Il partagea plutôt, à part égale avec le Canadien National et le Canadien Pacifique, une section du pavillon thématique consacré aux Voyages et au transport, pour monter une présentation axée uniquement sur le tourisme. L'image du Canada comme nation exportatrice faisait place à une image de destination vacance. Sous une gigantesque carte du pays, mesurant cent trente pieds de long par trente pieds de haut, on avait réuni des dioramas, des maquettes de navires et de locomotives, des photos de paysages, des animaux sauvages et des poissons naturalisés. Pour la première fois semble-t-il, on eut recours à des policiers de la GRC, vêtus de leur uniforme distinctif, pour garder l'entrée de la présentation. La modestie de l'ensemble, dont le coût final s'était élevé à moins de 20 000 \$<sup>11</sup> annonçait sans doute ce qui serait le point le plus bas des présentations canadiennes. Après de multiples tergiversations, le gouvernement

fédéral annonçait, le jour même de son ouverture, sa décision de ne pas participer à l'Exposition de Bruxelles de 1935.

L'exposition de Paris 1937 reçut au Canada un traitement inverse de celui accordé à celle de Chicago. Cette fois, le ministère du Commerce signifia dès le départ son manque d'intérêt. Pour le sous-ministre Parmelee, cette exposition, conçue autour du thème des Arts et techniques dans la vie moderne, ne correspondait pas au type de manifestation privilégié par le ministère<sup>12</sup>. Une présentation de produits manufacturés et de produits alimentaires y aurait paru déplacée. De plus, les crédits d'expositions avaient été tellement réduits qu'il ne voyait pas comment couvrir les dépenses nécessaires pour un tel événement<sup>13</sup>. C'est l'intervention personnelle du premier ministre Mackenzie King qui vint changer la donne. Convaincu par les autorités françaises, il décida en juin 1936, que le pays participerait à l'Exposition et les responsables durent se mettre à l'œuvre. L'extérieur de l'édifice, fourni par les organisateurs de l'Exposition, fut décoré, par un architecte choisi par le premier ministre, pour ressembler à une version réduite des grands silos à grains que l'on retrouvait au Canada, des Prairies jusqu'au Saint-Laurent. À l'intérieur, pour diminuer les frais, le ministère du Commerce mit à contribution d'autres ministères fédéraux pour réunir ce qui était devenu une valeur sûre : une présentation des ressources naturelles du pays. Peu d'exposants privés s'engagèrent. Il faut dire que la campagne de publicité, menée tardivement par le ministère pour les recruter, servit peut-être de repoussoir. Le texte soulignait que l'exposition de 1937 n'était pas « une entreprise purement commerciale, mais [que] le Pavillon Canadien acceptera[it] tous les produits industriels à exposer pourvu qu'ils soient artistiques et instructifs et qu'ils expriment le développement scientifique de l'industrie moderne<sup>14</sup> ». En bout de ligne, le Canadien Pacifique et le Canadien National exposèrent aux côtés d'un relieur, de fourreurs et d'une société produisant des articles de caoutchouc, déjà établie à Paris. Une large présentation d'artisanat ancien et moderne côtoya une présentation, créée à l'initiative du délégué commercial à Paris, et qui consistait en un comptoir à sandwich, conçu pour faire apprécier les conserves de saumon et le blé canadiens. Pour leur part, les provinces avaient été sollicitées avant de prendre la décision de participer. Elles s'abstinrent toutes. Au total, il semble bien que cet effort imposé par King au ministère du Commerce, mécontenta tout le monde. La présentation ne servit guère la politique d'exposition du moment et le premier ministre, après avoir visité lui-même l'Exposition de Paris, confia à son journal : « le ministère du Commerce a terriblement failli<sup>15</sup> ».

En contraste avec les expositions précédentes, celle de New York 1939, fut pour le Canada la grande affaire de la décennie. Une décision hâtive de participer, un budget spécial de plus d'un demi-million de dollars et surtout une

inflexion dans la politique canadienne suivie jusqu' alors par le ministère du Commerce et appliquée par la Commission des expositions, semblent avoir eu une influence déterminante. Réunie dans un vaste pavillon national aux lignes modernes, œuvre du gagnant d'un concours architectural lancé pour l'occasion, la présentation du Canada groupait les éléments sous trois chefs principaux : les attractions touristiques, les ressources naturelles et les industries. Le but déclaré était « d'illustrer le développement de l'industrie et du commerce au Dominion tout en insistant sur l'attrait que notre pays présente pour le touriste<sup>16</sup> ». Au lieu de se désoler encore une fois du caractère non-commercial de cette exposition, il semble que les autorités canadiennes s'inspirèrent de la politique du début du siècle. Le caractère gouvernemental de la présentation des ressources naturelles fut étendu pour une première fois au secteur des industries secondaires. Ces dernières furent présentées de manière symbolique plutôt que de reposer sur des présentations d'entreprises privées. Les gouvernements des provinces furent invités à participer à condition de s'insérer dans les trois thèmes définis. Quelques-uns le firent, surtout pour faire valoir leurs attractions touristiques.

Maintenant arrivé au terme de ce tableau, beaucoup trop succinct, des participations du Canada aux expositions universelles, de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, que retenir ? D'abord et avant tout que, durant cette période, le gouvernement fédéral déploya successivement deux politiques d'exposition. Avant la Première Guerre mondiale, nous avons trouvé une politique consistant à réunir dans un pavillon national une présentation gouvernementale de ressources naturelles, destinée à séduire des investisseurs et des immigrants agriculteurs. Puis dans les années de la Grande Dépression, une nouvelle politique fut suivie, visant à promouvoir le commerce extérieur avec la Grande-Bretagne, en liaison avec les acteurs des milieux économiques. Si la première politique contribua à donner une image cohérente du Canada dans les expositions universelles, celle des années 1930 n'a pas apporté le même bénéfice. Même en faisant abstraction des difficultés bien réelles posées par la Crise, il demeure que la politique étroite d'appui aux exportateurs, menée par le ministère du Commerce dans les diverses foires des Îles Britanniques, cadrait mal avec les vastes programmes des expositions universelles organisées sur le Continent et aux États-Unis. C'est sans doute pourquoi on assista, en fin de période, à une inflexion de cette politique, qui mena le Canada à délaisser les présentations commerciales, dominées par les entreprises privées, tout en conservant, par le biais d'une présentation gouvernementale symbolique, le monde industriel moderne, comme partie essentielle de son image.



## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. « Rapport de la Commission du Canada à l'Exposition de Saint-Louis, Missouri, É.-U. 1904 », dans *Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'exercice terminé le 31 octobre 1905*, Ottawa, S. E. Dawson, 1906, dans *Documents de la session*, vol. 40, n° 6, 1906, document n° 15, p. 54-55.
2. Sur cette dernière présentation, voir David Cloutier, « Une occasion de propagande pro-alliée aux États-Unis ? La participation du Canada à l'exposition internationale Panama-Pacifique de San Francisco, 1915 », dans *La Première Guerre mondiale et le Canada ; contributions sociomilitaires québécoises*, sous la direction de Roch Legault et Jean Lamarre, Montréal, Éditions du Méridien, 1999, p. 79-89.
3. Canada, *Quarante et unième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1933*, Ottawa, J. O. Patenaude, 1933, p. 36 ; et *Quarante-deuxième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1934*, Ottawa, J. O. Patenaude, 1934, p. 44.
4. O. Mary Hill, *Canada's Salesman to the World ; The Department of Trade and Commerce, 1892-1939*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1977, p. 373.
5. Bibliothèque et archives Canada, Archives de la Commission des expositions du Gouvernement canadien, RG 72, vol. 144, A to Z Files on Inter Colonial Shipping and Flemish Art Exhibition, Antwerp, 1930, dossier A à C, A. T. Seaman à L. G. MacKay, 5 février 1930.
6. *Le Livre d'Or de l'Exposition internationale, coloniale, maritime et d'Art flamand, Anvers 1930*, Anvers, La Propagande commerciale, 1930, p. 229-230.
7. BAC, RG 72, vol. 143, dossier 23933, Report by J. O. Turcotte, Canadian Government Exhibition Commissioner on the International Colonial, Maritime and Flemish Art Exhibition, 1930, janvier 1931, p. 3.
8. BAC, Archives du Ministère du Commerce, RG 20, vol. 315, dossier T-11019, Mémo Parmelee à Malcolm, 20 mai 1930. [notre traduction]
9. BAC, RG 72, vol. 144, dossier D à M, Miscellaneous, *The Antwerp Exhibition*, 2p. dact. [s.d., mais rédigé après l'ouverture ; notre traduction]
10. Hill, *Canada's Salesman to the World*, p. 379.
11. BAC, RG 72, vol. 146, dossier 26368, « Century of Progress, Chicago, 1933 », 27 mars et 3 mai 1934.
12. BAC, Archives du ministère des Affaires extérieures, RG 25, A3a, vol. 1733, dossier 1935-114, partie I, Parmelee à Skelton, 23 février 1935.
13. BAC, RG 25, A3a, vol. 1733, dossier 1935-114, partie I, Parmelee à Skelton, 15 février 1936.
14. *La Voix nationale*, vol. 10, n° 10, avril 1937, p. 27.

15. William Lyon Mackenzie King, *The Mackenzie King Diaries, 1932-1949*, Toronto, University of Toronto Press, 1980, Microfiche Transcript 113, p. 439-440, 24 juin 1937. [notre traduction]
16. Canada, *Quarante-huitième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1940*, traduit de l'anglais, Ottawa, Edmond Cloutier, 1941, p. 49.